

Décision

Générale

colonial

## Décision n° 70-1474/SG/FIN accordant une subvention de cent cinquante-trois mille huit cent quarante-six francs Djibouti (153.846 FD.) à la Maison d'Afrique

n° 70-1474/SG/FIN

Ministère  
PRÉSIDENCE DU CONSEIL DE GOUVERNEMENT

Date de publication  
5 décembre 1970

Numéro JO  
n° 24 du 28/12/1970

Date du numéro  
28 décembre 1970

### TEXTE INTÉGRAL

Une subvention de cent cinquante-trois mille huit cent-quarante-six francs Diibouti (153.846 FD) est accordée à la Maison d'Afrique à titre de participation à ses dépenses de fonctionnement (année scolaire 1970-1971). La somme correspondante sera versée au compte chèque postal de cet organisme sous le numéro 8312 36 Paris. La dépense susvisée sera imputée au chapitre 28, article 2 paragraphe 8, de l'exercice 1970 du budget local.